

Présentation du plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Préfecture du Val-de-Marne – 17 avril 2015

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

<i>Seul le prononcé fait foi</i>

Mesdames les ministres, monsieur le ministre,
Monsieur le préfet,
Monsieur le délégué interministériel,
Monsieur le député-maire, cher Laurent CATHALA,
Mesdames, messieurs les présidents d'association,
Mesdames, messieurs,

Eveiller les consciences. Agir. Ne plus rien laisser passer. Voilà pourquoi nous sommes ici avec les ministres qui m'entourent et Gilles CLAVREUL, délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Il y a trois mois, les 7,8 et 9 janvier, la France a été frappée au cœur. La barbarie et l'obscurantisme s'en sont pris à ce que nous sommes.

En tuant des journalistes, ils ont voulu tirer un trait sur la liberté d'expression.

En tuant des policiers, ils ont contesté l'ordre républicain.

En tuant, une nouvelle fois, des Juifs, parce qu'ils étaient juifs – après Ilan HALIMI, après Toulouse –, ils ont visé notre singularité : celle d'un peuple, un rassemblement de femmes et d'hommes, de citoyens qui, avec leurs différences, se retrouvent dans un idéal commun.

Un idéal crié avec une telle force, le 11 janvier. Par millions, les Français ont dit leur attachement à la liberté, à la tolérance, à la laïcité. Il y a eu un sursaut. La France s'est levée car après ces trois jours de janvier, elle ne pouvait plus être la même.

Notre pays a réaffirmé combien la République devait être fraternelle. Il a pris conscience de combien nous devons lutter avec détermination contre tout ce qui nous divise et nous sépare. C'est ce que j'ai voulu résumer à la tribune de l'Assemblée nationale, le 13 janvier, en disant simplement que les Français juifs ne devaient plus avoir peur d'être juif. Et que les Français musulmans ne devaient plus avoir honte d'être musulmans.

*

C'est un fait incontestable : le racisme, l'antisémitisme, la haine des musulmans, des étrangers, l'homophobie augmentent de manière insupportable dans notre pays. Il y a les mots qui blessent et qui tuent, les insultes, les gestes, les actes, cette violence, cette insécurité du quotidien qui s'abattent sur nombre de nos concitoyens.

Oui, tant de destins personnels sont entravés par le poids insupportable des discriminations. Elles font que des Français, qui se sentent pleinement d'ici, qui aiment leur pays, se voient renvoyés en permanence à leurs origines supposées, à leur couleur de peau, à leur prénom, à leur nom de famille. On leur reproche alors de ne pas être assez Français.

Je sais d'expérience, notamment parce que je suis un élu de banlieue, combien tout cela est un poison qui, petit-à-petit, vient saper les fondements de notre cohésion.

La France, c'est une certaine idée de l'humanité. C'est le refus catégorique d'une hiérarchie entre les êtres, le refus du relativisme, une haute idée de la dignité de chacun. Mais il ne s'agit pas seulement d'un postulat. C'est un combat. Un combat de chaque instant, que nous devons tous mener.

Lorsqu'avec le Président de la République, nous avons pris la décision de relancer la politique de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, nous l'avons fait pour casser, enrayer la mécanique sourde de la haine. Pour montrer qu'il n'y avait pas de fatalité à laisser s'installer les préjugés et la violence de l'exclusion.

Il y avait urgence à passer de l'indignation – trop souvent insuffisante – à l'action. C'est tout le sens du plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme présenté aujourd'hui.

I. Créteil, ville symbole

Mesdames, messieurs,

Nous nous retrouvons, ce matin, à Créteil. Ce n'est pas un hasard. C'est un symbole. Car Créteil, c'est une ville qui, comme de nombreuses villes de la banlieue parisienne, a su tirer sa force de sa diversité. Une ville qui abrite la plus importante communauté juive de la région en même temps qu'une des plus importantes mosquées de France. C'est cela Créteil : c'est un bout de France et un bout de notre République.

Ici, chacun, au-delà de ses appartenances confessionnelles, ou culturelles, cher Laurent CATHALA, a su mettre en commun, pour que dans cette ville, dans ses espaces publics, la rencontre soit possible entre les habitants, et que chacun s'y sente respecté.

Oui, il y a des difficultés, des interrogations, mais une grande part du dynamisme, de l'énergie de notre pays se trouve ici dans ces quartiers populaires – que je connais si bien – et auxquels il faut donner toutes les chances. C'est notamment la mission de la secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville.

*

Créteil, c'est aussi le lieu d'une agression antisémite ignoble, perpétrée le 7 décembre dernier. Un traumatisme de plus, un traumatisme de trop. Ce qui s'est passé à Créteil – il faut le dire, dans un climat d'indifférence – s'inscrit dans un mouvement remontant aux années 2000.

L'antisémitisme, en France, a ressurgi. L'antisémitisme que l'on dit « historique » et celui qui se cache derrière un antisionisme de façade, qui est en réalité un antisémitisme « *justifié, mis à la portée de tous* », pour reprendre les mots de JANKELEVITCH. A travers les époques, ce sont toujours les mêmes images, les mêmes obsessions, les mêmes fantasmes.

C'est pour cela, qu'il fallait agir, comme nous l'avons fait, pour obtenir l'interdiction de ces spectacles prétendument comiques, faisant l'apologie de la Shoah et appelant à la haine de l'autre. Il fallait redire le droit. Mettre un coup d'arrêt. Rappeler que l'on ne peut pas tout dire impunément.

II. Le combat contre la haine : un défi pour notre jeunesse

J'ai voulu annoncer ce plan de lutte après une rencontre avec des lycéens, avec la jeunesse, car le combat contre le racisme et l'antisémitisme sont avant tout des combats pour éveiller les consciences et faire reculer les préjugés. Voilà pourquoi, il faut y travailler dès le plus jeune âge, et voilà pourquoi ce combat concerne en premier lieu la jeunesse.

Il faut le faire avec une grande lucidité.

La jeunesse connaît la violence. Elle peut être conformiste, repliée sur elle-même, par besoin d'identification, par la soumission au groupe. Elle peut être fascinée par la haine, elle peut exclure, elle peut blesser. Tout cela existe. C'est cela qu'il faut contrer.

Mais la jeunesse, c'est aussi la générosité, la fraternité, l'engagement, la capacité à dépasser ce qui divise les aînés, la créativité pour inventer de nouvelles manières de vivre ensemble. La jeunesse, c'est l'apprentissage, c'est aussi la promotion de la citoyenneté. C'est cela qu'il faut encourager.

Nous avons rencontré, ce matin, des jeunes pleinement investis, dans leur lycée, dans la cité. Des jeunes prêts à prendre leurs responsabilités, à porter la voix de leurs camarades.

Quelle leçon pour ceux qui prétendent que tout est fichu, qui martèlent que l'école a failli à sa mission face à une jeunesse qui serait perdue. Quelle leçon que cette jeunesse pleine d'interrogations bien sûr, mais pleine de curiosité, d'enthousiasme, avec la soif d'apprendre, d'entreprendre !

*

J'ai voulu rendre visite aux élèves et aux équipes du lycée Léon BLUM parce que ce lycée est à la fois normal et exceptionnel.

C'est un lycée comme tant d'autres, un lycée de France, qui a à cœur d'amener à l'excellence tous ses élèves, dans toutes ses filières – générale, technologique et professionnelle – ses élèves de classes préparatoires, comme ses élèves non-francophones, qui viennent d'arriver dans notre pays.

Un lycée dans lequel la mixité n'est pas un mot creux, mais une réalité tangible.

Un lycée, aussi, avec ses tensions, ses difficultés, ses réussites extraordinaires, ses histoires si belles – belles parce qu'elles sont vraies – au point d'en faire un film, et quel film !

Les héritiers : on n'aurait pas pu choisir de meilleur titre ! Car c'est ce que nous sommes.

Héritiers, bien sûr, des moments durs de notre histoire, qu'il ne faut jamais taire.

Héritiers surtout, des droits de l'Homme, des Lumières, héritiers de la Résistance et des combats de femmes et d'hommes, tels Léon BLUM, qui n'ont jamais transigé avec les valeurs et les principes de la République.

Etre des héritiers, c'est avoir une responsabilité.

III. Un plan de mobilisation générale

Mesdames, messieurs,

Il y a quelques mois, mon Gouvernement a décidé de remettre à plat le plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Il fallait lui redonner de la visibilité et de l'ambition, dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Mais le premier impératif, la première priorité, c'est bien sûr la sécurité.

C'est la mission quotidienne de nos forces de l'ordre qui garantissent notre pacte républicain, qui agissent pour que personne ne soit étreint par l'inquiétude pour ce qu'il est, pour ce en quoi il croit.

La sécurité, c'est aussi, face à la menace, les opérations Sentinelle et Vigipirate qui permettent, sous la responsabilité de Bernard CAZENEUVE et de Jean-Yves Le DRIAN, d'assurer une protection physique des lieux de culte, des bâtiments exposés, de l'espace public. Ces opérations de sécurisation dureront aussi longtemps que nécessaire. Je veux à nouveau redire aux policiers, aux gendarmes, aux militaires ma reconnaissance et ma confiance.

Nous assurons la sécurité. Mais nous devons également combattre le racisme et l'antisémitisme à la racine.

C'est dans cet objectif que la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a été profondément renouvelée. C'est avec cette mission que le délégué interministériel a été nommé. C'est pour s'assurer de la mobilisation de tous qu'il a été placé directement sous mon autorité.

Trois axes structurent notre action.

Premier axe, premier principe : être raciste, antisémite, xénophobe, c'est commettre un délit. C'est inscrit dans notre droit ; ceux qui y contreviennent doivent être sanctionnés.

Cette règle mérite être rappelée. Il n'y aura aucune indulgence, aucune hésitation dans son application. Je sais que la Garde des Sceaux – parce c'est aussi un combat qu'elle mène depuis toujours avec le courage qu'on lui connaît – y veillera détermination.

Les paroles comme les actes doivent être réprimés avec la plus grande sévérité. C'est pour cette raison que le Président de la République a annoncé que *« les paroles, les écrits de haine, qu'ils soient antisémites, racistes, homophobes, ne relèvent plus du droit de la presse mais du droit pénal, avec des peines adaptées »*. Le caractère aggravant du racisme et de l'antisémitisme pour un délit de droit commun sera en outre inscrit dans le droit pénal.

Je souhaite insister plus particulièrement sur la question d'Internet et des réseaux sociaux.

Aujourd'hui, les propos antisémites, racistes, les propos de haine, s'y répandent, souvent sans être inquiétés. C'est inacceptable. Internet est un espace de liberté – Axelle LEMAIRE y veille – mais Internet, ce n'est pas une zone de non droit.

La plate-forme nationale PHAROS, placée sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, permet le signalement et la détection de tels contenus. C'est fondamental. Nous devons à présent progresser dans les enquêtes, dans la transmission à la Justice des faits constatés ; progresser, aussi, dans les suites judiciaires qui leur sont réservées.

En outre, une unité nationale de lutte contre les contenus illicites sera créée au ministère de l'Intérieur. Elle sera dédiée aux enquêtes de police judiciaire consacrées à la haine sur Internet. Ses objectifs seront clairs : obtenir le retrait de ces contenus, identifier les auteurs et les poursuivre. Les outils existent pour le faire. Et il doit y avoir une continuité de notre action pour qu'elle soit efficace, depuis le cyber-patrouilleur jusqu'au parquet qui sera chargé des poursuites. Les résultats de cette unité seront présentés chaque année, en toute transparence.

Soyons clairs : la passivité sur Internet, c'est fini.

L'irresponsabilité, c'est fini.

La complicité, c'est fini. Je le dis à tous ceux qui participent à la régulation du numérique. La fermeté et la détermination du Gouvernement seront sans faille. Car une grande partie du combat se joue là.

*

Le deuxième axe de notre action, c'est l'Ecole.

L'Ecole – la ministre de l'Education nationale le sait bien – est souvent rendue responsable des maux qui traversent notre société. Les professeurs, les personnels éducatifs subissent en conséquence une énorme pression, car ce sont eux qui sont en première ligne.

Je voudrais donc commencer par saluer ceux qui assurent chaque jour une mission fondamentale pour la République : celle de la transmission des savoirs. Nous avons vu, ce matin encore, le travail et l'implication des équipes enseignantes.

Et nous ne pouvons pas laisser les enseignants sans soutien ; nous ne pouvons pas rester sans réaction lorsque dans une classe, certains sujets ne peuvent pas être évoqués, quand l'enseignement de l'Histoire suscite la confrontation.

Je souhaite donc qu'une réponse systématique soit apportée à tous les incidents, à tous les dérapages. A chaque parole raciste et antisémite.

Cela veut dire trois choses :

- Chaque incident devra être porté à la connaissance de la hiérarchie et une solution devra être trouvée. Cela signifie que nous devons améliorer le signalement de ces faits, d'une part, et la qualité de la réponse apportée, d'autre part : prévention, éducation ou sanction.
- Nous devons aussi mobiliser des équipes d'intervention d'urgence, qui pourront intervenir en soutien des équipes pédagogiques quand celles-ci rencontrent des difficultés.
- Nous devons, enfin, multiplier les actions de médiation par d'autres jeunes : l'éducation par les pairs a prouvé son efficacité.

C'est également par l'apprentissage, par la pédagogie que nous devons mieux agir.

La France est une grande Nation – elle a connu de grandes épreuves. Chaque épisode de notre histoire a laissé des traces douloureuses, réparties en autant de lieux : le mémorial de la Shoah, le camp des Milles, bientôt celui de Rivesaltes, le musée de l'histoire de l'immigration, la maison d'Izieu, le mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes. Je ne cite là que quelques-uns des nombreux lieux de souvenir

présents sur l'ensemble du territoire. Ces traces sont notre mémoire – et elles sont une ressource considérable pour notre jeunesse.

À chaque étape de la scolarité, un lieu de mémoire devra donc être visité. Un fonds d'intervention « Mémoire et histoires » soutiendra la mise en réseau des institutions concernées ; et tous les enseignants de France et leurs élèves pourront bénéficier de leurs ressources.

La culture, la création ont bien évidemment aussi leur rôle à jouer. Fleur PELLERIN le sait bien. À chaque étape de la scolarité, une œuvre artistique devra être choisie et enseignée pour éveiller les consciences.

Les acteurs de l'audiovisuel seront associés à cette éducation par le contact avec les œuvres. L'Institut national de l'audiovisuel mettra ses archives à disposition, il participera à la formation des enseignants et il construira avec eux des parcours pédagogiques.

Nous avons un formidable patrimoine à notre disposition : mettons-le à contribution !

*

Après la réponse pénale, après l'éducation, il faut aller encore plus loin – c'est le troisième axe de notre action – en mobilisant toute la société. Car c'est à elle, dans son ensemble, de se prendre en main, de refuser, et d'agir.

Une campagne nationale de sensibilisation sera donc engagée dès cet été, et complétée par une campagne offensive et participative à partir de l'automne, qui reposera notamment sur les acteurs de l'Internet.

Et toutes les politiques publiques doivent dès à présent intégrer la lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans leur action.

Le sport, d'abord.

Comme l'école, les pratiques sportives enseignent l'estime de soi et des autres, le respect, la citoyenneté, mais elles sont trop souvent aussi un terrain de confrontation et de violence. Là encore, il faut s'assurer qu'aucun incident ne reste sans réaction.

Chaque ligue sportive, chaque club pourra ainsi appeler un numéro vert pour l'aider en cas de difficulté. 1 000 ambassadeurs du sport, spécialement formés à la citoyenneté, la laïcité, la lutte contre les préjugés, seront quant à eux chargés d'intervenir auprès des clubs.

La politique de la ville et les politiques territoriales de prévention de la délinquance sont un autre moyen pour agir.

Je souhaite donc que chaque contrat de ville, chaque contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance comporte un volet « racisme et antisémitisme ». Sur les trois prochaines années, nous y consacrerons 25 millions d'euros. Et nous devons aussi trouver des solutions à l'échelle des collectivités, pour accompagner les élus locaux, notamment les maires, qui sont les premiers confrontés à ces phénomènes. Les instances de pilotage locales devront pour cela retrouver tout leur dynamisme, sous l'impulsion des préfets.

*

Cette mobilisation de toute la société pour la lutte contre le racisme et l'antisémitisme devra enfin, et peut-être surtout, être portée par les associations – sans lesquelles rien n'est possible. Ce plan que je viens de vous présenter ne peut fonctionner que grâce à votre implication.

Dans tout combat, il faut des éclaireurs. Alors, je félicite et je remercie ceux qui ont accepté d'être avec nous ce matin.

Je sais combien il peut être difficile parfois de résister au découragement, à l'épuisement. Je sais le courage et la force de conviction qu'il faut pour porter ces combats en permanence.

Alors, j'ai souhaité que des volontaires du service civique viennent vous épauler. Ils seront affectés auprès des associations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et des acteurs de l'éducation populaire. Un dispositif de labellisation des associations qui concourent à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme sera d'ailleurs mis en place.

Mobiliser la société, c'est aussi mettre en place des moments fédérateurs.

Certains existent déjà, mais ils sont abandonnés depuis longtemps – ils seront relancés : pour la première fois depuis des années, une semaine dédiée à la lutte contre le racisme a été organisée en mars. Elle doit continuer à prendre de l'ampleur et gagner en visibilité.

Des artistes, des sportifs, des intellectuels, des artisans d'excellence, des influenceurs issus des réseaux sociaux, seront en outre désignés « grands parrains de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ». Ils bénéficieront de l'appui logistique des pouvoirs publics pour conduire des actions de sensibilisation, de formation ou de création, à vos côtés.

Et je n'oublie pas, enfin, les entreprises qui sont partie prenante de notre vie en société. De nombreuses initiatives privées voient déjà le jour ; de nombreux projets sont déjà menés à bien grâce à la générosité de donateurs privés. La délégation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme sera chargée de fédérer ces initiatives en créant un club des mécènes : c'est la condition d'un partenariat solide.

* *

Mesdames, messieurs,

Quand on parle de racisme et d'antisémitisme, on ne parle pas d'une abstraction. Ce sont des préjugés, des amalgames, des mots qui violent des consciences, des cimetières que l'on profane, des vies que l'on écrase. Ce sont souvent des blessures qui restent à jamais. Ce sont parfois des vies fauchées.

Le racisme et l'antisémitisme, ce ne sont pas des abstractions, ce sont des poisons, pour la République, pour la Nation, pour le vivre ensemble. Et dans ce monde remué par les obscurantismes, dans une Europe investie par la xénophobie, dans notre pays, la France, travaillée par les sirènes populistes, notre devoir, c'est d'organiser le sursaut.

Pardon encore une fois d'y revenir, mais le 11 janvier, la France s'est levée. Elle a marché pour crier son indignation. Pourtant, tout le monde n'a pas rejoint cet élan. Et notre devoir, c'est d'éveiller, avec exigence, mais avec bienveillance, toutes les consciences.

Voilà pourquoi l'Etat est mobilisé. Voilà pourquoi mon gouvernement est mobilisé.

Le racisme, la xénophobie ne sont pas une fatalité. La haine n'est pas un avenir. La tolérance est notre talisman.

C'est à la République, ferme et bienveillante, d'y veiller. Sans relâche.

* * *